

Chers abonnés, chers usagers des services d'eau,

Au 1^{er} janvier 2021, le paysage de la gestion de l'eau potable évolue sur notre territoire.

Né de la fusion des syndicats intercommunaux du Blagour, de Martel, des eaux du Doux et de la Moyenne Vallée de la Dordogne, notre nouveau syndicat d'eau potable se nomme

« *Syndicat mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne* »

Il interviendra sur un périmètre de 17 communes et 2 départements (Dordogne et Lot).

Tout comme les anciennes structures auxquels il se substitue, ce syndicat représente la **Collectivité publique** et détient l'intégralité des compétences de **production** et de **distribution d'eau potable** sur notre territoire.

La création par fusion de ce nouveau syndicat, sur un périmètre géographique étendu, nous permettra de répondre aux grands défis de l'alimentation en eau potable pour les années à venir et pour nos générations futures.

Les **trois grands défis de la gestion de l'eau sur notre territoire** sont :

- **L'alimentation quotidienne** d'une eau de **qualité**, dans le respect de normes de plus en plus exigeantes,
- **L'entretien du réseau**, des ouvrages de stockage et de pompage
- **La sécurisation de la ressource**, pour s'assurer de ne jamais manquer d'eau, malgré les sécheresses.



Alimentation quotidienne

Dans la continuité des contrats souscrits antérieurement, notre nouveau syndicat fait intervenir un opérateur responsable de **l'exploitation** de ce service public : la SAUR. Pour les questions afférentes à des problèmes de fuites ou de facturation, vos interlocuteurs ne changent donc pas.

En parallèle, le syndicat veille au bon déroulement des missions de la SAUR, dans le respect de son contrat et de la réglementation nationale.

Entretien des ouvrages

Il s'agit des projets **d'investissement courant**, dont le programme est piloté et financé par le syndicat. C'est à cela qu'est dévolue la « *part syndicale* » sur vos factures d'eau.

Notre nouveau syndicat compte XXXX km de réseau et XXXX réservoirs et XXXX captages. Il est donc primordial d'engager une politique d'investissement responsable et régulière, pour prendre soin de ce patrimoine stratégique.

Sécurisation de la ressource

De plus en plus, notre territoire est confronté à des épisodes sévères de sécheresse. Pour y remédier de façon pérenne, il apparaît indispensable **d'augmenter et de diversifier notre capacité de prélèvement et de mutualiser nos ressources**. Cela nécessitera d'engager des travaux conséquents permettant de traiter et d'alimenter l'ensemble du périmètre avec ces nouvelles ressources.

Il était indispensable, pour relever ces défis de taille, de disposer d'une structure plus étendue et plus robuste. Notre Syndicat mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne est à présent totalement mobilisé dans la mise en œuvre de ces projets, au côté de ses partenaires : le Département et l'Agence de l'Eau.